

mieux que le thé, et, si vous ne voulez plus de la soupe, prenez de la bière; mais faites-la vous même. Je vais vous communiquer ce que Cobbett enseigne à cet égard; et si je trouve qu'il y a moyen de vous donner de meilleurs avis, je vous promets de vous les donner: mais avant tout, faites ce que vous voudrez, seulement dépendez de votre propre industrie, de vos propres efforts et tâchez dans votre intérêt que le grand livre du marchand deviennent un petit livre.—(à continuer).

nes où il y a le plus d'économie, on voit de la soupe à dîner et à souper, quelquefois à déjeuner. Si Cobbett eût écrit en Canada, nous pensons qu'il aurait conseillé la soupe plutôt que la bière, mais il écrivait en Angleterre, où le nom de la soupe est à peine connu et où il se fait un plus grand usage qu'ici des liqueurs enivrantes. Là, l'usage de la bière peut guérir du vice de l'intempérance et ici peut-être le créer. Nous parlerons ci-après d'une soupe économique et du bienfait qu'on procurerait à la classe indigente de nos villes en lui vendant de la soupe à domicile.—*Id.*

ASSOLEMENT.

PRAIRIES ARTIFICIELLES.

Dans notre dernier Numéro nous avons promis de parler des assolements et de la formation de prairies artificielles, comme remèdes qu'indique la nature pour entretenir la fécondité du sol ou rappeler sa fertilité première, s'il a été épuisé par un mauvais mode de culture. Nous remplissons aujourd'hui notre engagement.

Par assolement on entend l'art de varier les récoltes sur le même terrain, c'est-à-dire de faire succéder l'un à l'autre des végétaux différens, afin de ménager le sol par cette succession de culture au point de ne pas l'épuiser et même de l'amender. Les plantes peuvent se succéder sur le même terrain avec d'autant plus de succès qu'elles diffèrent d'avantage. Ainsi les pois viendront mieux après le blé que l'orge et l'avoine. Après la vesce, le blé, l'orge ou l'avoine produiront plus que les pois. Sur des sols riches, on a quelquefois fait succéder en Europe jusqu'à onze semences différentes: il est bien certain que le sol le plus riche ne donnerait pas d'une manière avantageuse onze récoltes du même grain. Mais pour adopter un mode d'assolement, il faut bien examiner la nature du terrain que l'on cultive. Un terrain sablonneux par exemple convient très bien aux cultures sarclées mais très peu au blé; un fonds glaiseux au contraire plût à cette dernière céréale pendant qu'il se refuse à la plupart des cultures sarclées. La nature des assolements doit donc dépendre de la nature du sol. On peut faire des assolements de 4, de 5, de 6, de 7, de 8, de 9 et de 10 années. En voici quelques-uns qui peuvent convenir à ce pays, où malheureusement on ne peut varier autant les assolement qu'en Europe, parce qu'il y a encore un grand nombre de plantes qui n'entrent pas dans notre culture.

I. ASSOLEMENT. 1^{ère} année, Patates: 2^{de} année, Avoine semée avec du Trèfle: 3^e année, Trèfle: 4^e année, Betteraves champêtres ou autre culture sarclée: 5^e année, Blé: 6^e année, Pois: 7^e année, Orge: 8^e année, Navets, Turneps ou autre culture sarclée: 9^e année, Blé ou seigle.

II. ASSOLEMENT. 1. Fèves: 2. Blé semé avec du trèfle, plâtré s'il est possible: 3. Trèfle.

III. ASSOLEMENT. 1. Blé d'Indes: 2. Blé semé avec Trèfle: 3. Trèfle: 4. Blé.

IV. ASSOLEMENT. 1. Navets communs ou de Suède: 2. Avoine ou Orge avec Trèfle: 3. Trèfle: 4. Blé.

V. ASSOLEMENT. 1. Patates: 2. Blé: 3. Betteraves champêtres ou Carottes: 4. Blé: 5. Sarrasin: 6. Orge: 7. Fèves: 8. Avoine semée avec Trèfle: 9. Trèfle: 10. Blé.

VI. ASSOLEMENT. 1. Trèfle: 2. Pois: 3. Blé: 4. Sarrasin: 5. Froment: 6. Orge ou Avoine semée avec du Trèfle.

Cette succession de cultures pendant une période de trois années ou plus est ce que l'on appelle *rotation*. Nous donnons celles qui précèdent comme exemples; mais chacun doit adopter l'assolement qu'il croit convenir le mieux au sol qu'il cultive, aux débouchés qui lui sont ouverts, à ses besoins et à ses goûts. Lorsqu'il a du fumier à sa disposition, il doit l'employer de préférence pour la culture sarclée. Un des plus grands bienfaits des assolements est de tendre à détruire les insectes qui rongent les plantes. Comme chaque insecte a une plante particulière sur la quelle il vit et dont il vit, il est clair que, si l'on sème sur le même terrain la même plante pendant plusieurs années consécutives, cet insecte trouvant toujours une nourriture qui lui convient pourra se propager d'une manière effroyante. Mais si après cette plante, le blé par exemple, on plante des patates, il n'y a pas de doute que les larves qu'y ont déposée les insectes ne trouvant pas une nourriture convenable, périront. C'est pourquoi l'an dernier quelqu'un a proposé, comme unique moyen de détruire la mouche hessoise qui a fait tant de tort au blé, de ne pas semer du tout de blé cette année. Ce moyen ressemblerait sans doute un peu trop à celui qu'employa l'ours de Lafontaine pour tuer la mouche qui troublait le sommeil de l'homme son hôte; mais il serait infaillible. Nous croyons qu'un bon système d'assolement produirait le même effet et assurément avec moins de danger pour nous.

La partie que l'on quitte pour faire paître les bestiaux doit être préalablement semée en graine de trèfle ou bien de trèfle et de mil, c'est là la formation de prairies artificielles qui doit remplacer la ruineuse jachère. Il y a un grand nombre de plantes qui peuvent entrer dans la formation des prairies artificielles, nous nous bornons ici au mil et au trèfle, parce que ce sont celles dont la culture est le plus suivie en ce pays. Outre les raisons que nous avons énumérées dans notre dernier Numéro contre les jachères, il en est encore une bien puissante qui doit porter à les rejeter tout à fait. Celle-ci convaincra sans doute les plus incrédules. Personne ne niera qu'une prairie puisse nourrir plus d'animaux qu'une jachère de même dimension. En substituant les prairies artificielles aux jachères, on pourra donc nourrir un plus grand nombre de bestiaux. On se procurera par là une plus grande masse d'engrais et par suite des récoltes plus abondantes.

Avec les plantes destinées à former la prairie artificielle on sème communément du blé, de l'orge ou de l'avoine, jetés clair afin qu'elles n'étouffent pas les plantes qu'on se propose particulièrement de faire produire à la terre. Cet ensemenement protège les jeunes plantes fourragères contre la sécheresse et la trop grande ardeur du